



## AFFAIRES MUNICIPALES

### Mot de la mairesse

Myène Labre



Une autre saison qui se termine pour laisser place à la routine automnale qui s'installe peu à peu.

Je profite de l'occasion pour remercier les citoyens pour leur présence en grand nombre lors des festivités de Saint-Clet en Fête. Cette édition exceptionnellement bonifiée et établie sur trois journées semble avoir été appréciée de tous.

Merci au Service de Sécurité Incendie de Saint-Clet, au département des travaux publics, aux employés et aux bénévoles pour leur support et leur implication lors de ces journées.

L'objectif d'avoir une programmation diversifiée (post-confinement pandémique) fut empreint de grands défis et d'efforts pour les « petites municipalités » comme la nôtre. La pénurie de main d'œuvre et de service se fait sentir partout et nous en avons subi les impacts. Nous avons été dans l'obligation de remanier la programmation à plusieurs reprises en raison d'entreprises résiliant leur entente de service ou leur contrat soit par manque d'effectifs ou soit pour nous abandonner pour des festivals de plus grande envergure. C'est la réalité avec laquelle nous avons dû conjuguer tout au long de la préparation de l'événement jusqu'au jour même d'ailleurs où nous avons appris une heure avant le début des festivités que la mini-ferme n'allait pas être présente.

Je transmets ma reconnaissance à madame Catherine Duquette, responsable des loisirs et de la culture, qui a géré de main de maître ces aléas malgré de nombreuses embûches et contraintes.

Le conseil municipal se joint également à moi pour signifier notre gratitude et nos sincères félicitations envers madame Duquette pour son extraordinaire dévouement, sans qui la mise en place de la première édition du Camp de Jour organisée par la Municipalité de Saint-Clet n'aurait pu être rendue possible.

Je remercie les animateurs du camp de jour pour leur bon travail auprès des jeunes usagers ainsi que les familles de notre communauté pour leur participation. Un nombre varié d'activités étaient proposées chaque semaine. Les jeunes ont eu la chance d'avoir accès à des ateliers d'arts avec l'artiste Chantale Lavallée, alias Madame Brico, grâce au CACVS, le Conseil des arts et de la culture Vaudreuil-Soulanges.

Je voudrais également remercier chaleureusement madame Kelly Clermont pour son travail accompli à la réception de l'hôtel de ville. Celle-ci a quitté son poste à la fin du mois d'août dernier et je lui souhaite beaucoup de succès dans ses futurs projets!

En terminant, Clétois et Clétoises, je vous souhaite un bel automne.

*Myène Labre*

### BUREAU FERMÉ

Action de Grâce  
lundi, 10 octobre

Jour du Souvenir  
vendredi, 11 novembre

### Horaire des services municipaux

**Lundi au jeudi :** 9 h 00 à 12 h 00  
13 h 00 à 16 h 30  
**Vendredi :** 9 h 00 à 12 h 30

### Prochaines séances ordinaires du conseil municipal

Heure : 19h30

Endroit :

Hôtel de ville, 4 rue du Moulin

Dates :

Le mardi, 11 octobre 2022  
Le lundi, 14 novembre 2022  
Le lundi, 12 décembre 2022

### Taxes municipales

Rappel

Le dernier versement était dû le  
**28 septembre 2022.**

### Collecte de sang

Invitation

Prochaine clinique :

**Le mardi, 18 octobre 2022**  
1 800 343-7264



## CALENDRIER DES COLLECTES 2022

**Veillez noter qu'à compter du 7 novembre, la collecte des ordures ménagères reprendra aux deux semaines.**

### OCTOBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### NOVEMBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### DÉCEMBRE 2022

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## LÉGENDE



ORDURES  
LUNDI



RECYCLAGE  
MARDI



RÉSIDUS  
ALIMENTAIRES  
JEUDI



OBJETS  
VOLUMINEUX  
LUNDI

## Conseils pour une collecte judicieuse...

Évitez de surcharger vos bacs.

Les couvercles des bacs de recyclage et d'ordures doivent être bien refermés afin que la matière ne se répande pas au vent. Un couvercle en place réduit les risques de bris du bac au moment de la collecte. Si, de façon exceptionnelle, le couvercle ne peut être refermé convenablement, veuillez vous assurer que les items sur le dessus du bac ne pourront s'envoler. Placez vos bacs en bordure de la route uniquement à partir de la veille de la collecte (pas plus tôt) mais avant 7 h le matin (pour ne pas manquer le camion).

Merci de votre collaboration!



## LE RECYCLAGE

Dans le but de faciliter le travail essentiel des employés du centre de tri où est transporté le contenu de nos bacs de recyclage, voici les 10 trucs à connaître pour réaliser un meilleur tri de nos matières à la maison!

1. Première question à se poser : **Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?** Si la réponse est non, l'objet ne peut pas être mis dans le bac bleu! Exemple : une chaise de patio!
2. Deuxième question : **S'agit-il d'un objet fait de métal, verre, plastique, papier ou carton ?** Si la réponse est non, il ne peut pas être déposé dans le bac bleu.
3. Si l'objet est fait de plastique, seuls ceux faits de **plastique numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7** sont acceptés dans la collecte des matières recyclables. Le chiffre se trouve au centre d'un triangle fléché. Le plastique no 6, incluant le polystyrène, est quant à lui seulement accepté dans les écocentres.
4. Pour les sacs de plastique, la question à se poser est : **Est-ce que les sacs s'étirent ?** Dans l'affirmative, on peut tous les mettre dans le même et les déposer dans le bac!
5. **Le rinçage des contenants est optionnel.** Cependant, **les contenants doivent être vidés de leur contenu.** Une spatule peut être bien utile dans certains cas (ex. : pot de beurre d'arachide)! Pensons surtout à ne pas gaspiller l'eau en recyclant! Un restant d'eau de vaisselle pourra faire le travail!
6. Le papier et le carton se recyclent mieux lorsqu'ils sont secs. **Le couvercle du bac doit donc être fermé en tout temps.** Contactez la Municipalité si votre bac est brisé et que la matière est exposée aux intempéries.
7. Certains emballages ressemblent à s'y méprendre à de l'aluminium. Pour reconnaître le vrai du faux, un test très simple consiste à froisser la matière. **Si elle reprend sa forme, il ne s'agit pas d'aluminium et elle ne se recycle pas.**
8. **Les objets longs provoquent de coûteux blocages, arrêts et bris dans les équipements du centre de tri.** Les longues pellicules plastiques, les boyaux d'arrosage, les chaînes, les cordes et autres objets longs ne doivent jamais être mis dans un bac de récupération.
9. **Les déchets** n'ont évidemment pas leur place dans un bac bleu. En voici quelques exemples qui doivent malheureusement prendre le chemin du site d'enfouissement :
  - sac de croustilles;
  - emballage de barres tendres;
  - pailles;
  - emballage de fromage.
10. Au moment de vos achats, vous pouvez déjà effectuer un tri en décidant d'acheter des items dont l'emballage est accepté au recyclage, ou si possible, en choisissant des items qui n'en ont tout simplement pas! **La réduction à la source** est un élément à privilégier dans une saine gestion des matières résiduelles.

Sources : [www.mrcvs.ca/trucs-du-trieur/](http://www.mrcvs.ca/trucs-du-trieur/)  
[www.tricentris.com/faq/](http://www.tricentris.com/faq/)

## Collecte de feuilles en sacs de papier biodégradable

JEUDI  
**20 OCTOBRE**  
2022

JEUDI  
**17 NOVEMBRE**  
2022



## Travaux de rinçage du réseau d'aqueduc

Pour l'ensemble des usagers de la municipalité



**Quand :** Du 10 au 14 octobre 2022 inclusivement

**Le jour :** De 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

### Impacts sur l'eau du robinet pendant ces travaux

- Bien que les travaux soient réalisés le jour, il se peut que certains résidents notent de faibles réductions de pression durant les nettoyages.
- La coloration de l'eau peut légèrement changer pendant ces travaux. Si une coloration rouge-brun est notée, il est recommandé de laisser couler les robinets jusqu'à l'obtention de la couleur habituelle de l'eau.
- Attention à la lessive durant la période des travaux.

Nous vous remercions de votre collaboration.

## Collecte de sang

### MERCI À TOUS NOS DONNEURS!

Le 19 août dernier s'est tenue la collecte du don de sang d'Héma-Québec. Notre objectif était de 60 donneurs mais nous en avons eu 53. Un gros merci à tous nos généreux donateurs et aux personnes qui se sont présentées et qui, pour des raisons spécifiques, ont été refusées.



### PROCHAINE COLLECTE le 18 octobre

Salle communautaire  
4, rue du Moulin

Pour prendre rendez-vous : 1 800 343-7264  
Bienvenue à tous et toutes

Un merci spécial à nos chères bénévoles. Sans elles, nous ne pourrions obtenir ce résultat. Merci à mesdames Lucie Farand, Michelle Schmidt, Liliane Pharand, Aline St-Denis, Yolande Besner Lavigne, Ginette Gauthier Beaupré, de même qu'à notre mairesse M<sup>me</sup> Mylène Labre ainsi qu'à tout son personnel pour l'aide apportée à cette bonne cause.

Merci et au plaisir de vous revoir le 18 octobre!

Pierrette Sauvé  
Coordonnatrice et responsable des bénévoles

## Ramassage des branches

**3-4-5**  
**OCTOBRE**  
2022



Les employés municipaux passeront dans la municipalité avec la déchiqueteuse à branches. Veuillez placer les branches en bordure de la route **au plus tard dimanche le 2 octobre mais seulement 7 jours avant la semaine de la collecte.**

**Pour être ramassées, TOUTES les branches doivent obligatoirement respecter les conditions suivantes :**

- Le diamètre des branches doit être d'une grosseur maximale de 3 pouces. Celles-ci doivent être élaguées, c'est-à-dire enlever les petites branches afin de permettre l'insertion dans l'équipement;
- Les branches doivent être placées en bordure de la route, les gros bouts vers le chemin;
- Aucune bûche, aucune souche et aucune racine ne sera acceptée;
- Les branches ne doivent pas contenir de débris/déchets (ex. : pierres, morceaux de métal, cordes, déchets végétaux);
- La quantité et le volume ne doivent pas excéder les dimensions permises pour cette collecte (soit 30 pieds de long x 9 pieds de profond x 4 pieds de haut).

**Veillez noter que les haies de cèdres ainsi que leurs retailles ne seront pas ramassées.**

La déchiqueteuse à branches étant disponible trois jours au printemps et trois jours à l'automne, nous vous demandons, si cela s'avère possible, **d'effectuer une partie de vos travaux au printemps et l'autre à l'automne** afin de ne pas mettre un amoncellement trop gros de branches à la fois. Ainsi, les employés municipaux pourront accorder le temps nécessaire à chaque citoyen qui demande de faire ramasser ses branches.

Vous devez joindre les services administratifs au **450 456-3363, poste 1** ou par courriel à **reception@st-clet.com**, **avant le 30 septembre 2022, à 12 h 00** pour laisser vos coordonnées afin de vous assurer que vos branches soient ramassées.





## Urbanisme

450 456-3363, poste 233

[abdoul.baa@st-clet.com](mailto:abdoul.baa@st-clet.com)

**Horaire de l'inspecteur :**

mardi (a.m. et p.m.) et jeudi (a.m.)

L'hiver est à nos portes, il est déjà temps de penser à se préparer. Voici donc quelques informations utiles pour le faire.

### Véhicules récréatifs

Veillez prendre note que le stationnement des roulottes de plaisance, bateaux ou autres équipements récréatifs similaires, est autorisé en cour avant uniquement entre le 15 avril et le 15 octobre, à condition toutefois que ceux-ci ne soient pas habités ni le jour ni la nuit. **En dehors de cette période, il vous est possible de garer ces véhicules récréatifs en cour latérale ou arrière. Merci de votre collaboration.**

### Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Un seul abri est autorisé par terrain. Ils doivent être démontés et gardés en remise fermée en tout autre temps.

**Les abris d'autos doivent être localisés à au moins 0,60 mètre d'un trottoir et jamais à moins de 3 mètres du pavage de la rue.**

Un abri d'auto peut avoir une hauteur maximale de 2,5 mètres et une superficie maximale de 30 mètres carrés. Tout autre bâtiment accessoire constitué d'une structure métallique et recouverte de toile ou de polyéthylène est prohibé.

### Piquets à neige

Pour ne pas nuire aux activités de déneigement, aucun piquet à neige ou autre objet ne devrait être installé dans l'emprise de rue. Ceux-ci doivent être installés sur votre propre terrain. La municipalité se réserve le droit de retirer tout objet se trouvant dans l'emprise.



### Vider sa fosse septique

Pour les résidents qui ne sont pas branchés aux égouts, l'automne est une bonne période pour faire vider sa fosse septique. En effet, la loi sur la qualité de l'environnement exige qu'une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière soit vidangée au moins une fois tous les 4 ans et qu'une fosse septique utilisée à longueur d'année soit vidangée au moins une fois tous les 2 ans.

### Élagage

Une bonne façon de conserver vos arbres est de procéder à leur élagage en période de dormance (octobre à avril). Un élagage consiste à supprimer certaines branches mortes ou vivantes.

Voici un lien qui vous expliquera différentes techniques selon vos besoins. [https://www-secur.criq.qc.ca/bnq/documents/enquetes\\_publicques/0605-200\\_dpfr.pdf](https://www-secur.criq.qc.ca/bnq/documents/enquetes_publicques/0605-200_dpfr.pdf)

### Stationnement de nuit

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur un chemin public, entre minuit et 7 h 00, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement. Cette réglementation permet de faciliter l'entretien des chemins publics sur le territoire de la MRC.

### Plaintes – route 201 et chemin Cité des Jeunes

La route 201 et le chemin de la Cité des Jeunes (340) sont des routes numérotées sous la juridiction du Ministère des Transports (M.T.Q.)

Vos questions, vos commentaires et vos plaintes doivent être adressés soit par courriel sur leur site Internet au [www.transports.gouv.qc.ca/fr/nous-joindre](http://www.transports.gouv.qc.ca/fr/nous-joindre) ou par téléphone en composant le 5-1-1.

**Ce centre d'appel est gratuit!**



## Programme RénoRégion (PRR)

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence en milieu rural qui nécessite des réparations majeures ? Le revenu de votre ménage est limité ?

Grâce au programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$ de subvention – selon le revenu de votre ménage.

Le bâtiment doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures
- Saillies
- Toitures
- Structures
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique

Des dépliants d'information peuvent être obtenus à la réception de l'hôtel de ville.

**Information :** Véronique Bouchard, technologue en architecture  
MRC Vaudreuil-Soulanges  
450 287-0136 | [PAD-RR@hotmail.com](mailto:PAD-RR@hotmail.com)

# SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-CLET



## LE RAMONAGE

Plus de 1200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

### Pourquoi ramoner ?

**Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :**

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Selon le règlement de prévention des incendies de la municipalité, vous devez faire ramoner la cheminée **au moins une fois par année**, et ce, idéalement au printemps. Par contre, il pourrait être nécessaire de faire vérifier ou de ramoner votre cheminée à l'automne, car un nid d'oiseaux, des feuilles, des branches ou même des dépôts provenant de votre installation pourraient s'être retrouvés à l'intérieur de votre cheminée au courant de l'été. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.



### À NOTER

Le chauffage au mazout ou à l'anthracite nécessite un ramonage moins fréquent. Il est approprié de retirer la suie en ramonant la cheminée lorsque nécessaire. Cependant, il est recommandé de vous référer à un professionnel de ce type de chauffage qui possède les connaissances et l'expertise nécessaires pour vous conseiller.

Puisqu'aucun dépôt n'est créé lors de la combustion du gaz naturel ou du propane, le ramonage de la cheminée n'est pas requis lors de l'utilisation des appareils de chauffage au gaz, sauf lorsque prescrit.

### Dénicher un ramonneur compétent

Le registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec peut être consulté afin de trouver ou de vérifier certaines informations sur un entrepreneur. Vous pouvez également vous informer auprès des différentes associations de l'industrie du chauffage.

### Un bon ramonage

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composantes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

**Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramonneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.**

### Qu'est-ce que la créosote ?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramonneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

### Comment prévenir la formation de la créosote ?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre atisée par de la chaleur vive;
- Brûler du bois sec;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.

Ne vous fiez pas uniquement aux bûches ou aux additifs de ramonage (chimique), puisque ces produits n'éliminent que partiellement les dépôts de créosote.



### Cendres chaudes

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone.

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec  
<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/appareil-de-chauffage/chauffage-au-bois>

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLET

25, rue Piché, Saint-Clet 450 456-3175 biblio@st-clet.com www.mabibliotheque.ca/clet

 Bibliothèque municipale de Saint-Clet

## Nouveautés

Pour connaître nos nouveautés, abonnez-vous à notre page Facebook. À tous les mois, elles sont publiées et archivées dans les albums photos! En voici quelques-unes :



**COVID-19**  
Coronavirus

### HORAIRE TEMPORAIRE

Mardi de 19 h 00 à 20 h 30  
Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00  
Samedi de 10 h 30 à 12 h 00

### Bénévoles recherchés

La bibliothèque municipale recherche de nouveaux bénévoles pour les ouvertures des mardis et mercredis soir. Pour manifester votre intérêt, veuillez communiquer avec madame Catherine Duquette par courriel à l'adresse : [biblio@st-clet.com](mailto:biblio@st-clet.com)

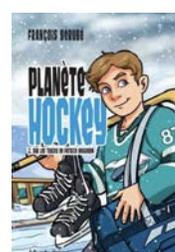
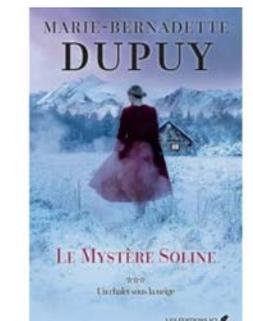
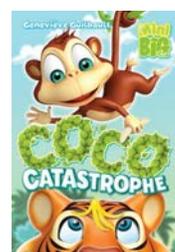
### Échange de livres

L'échange de livres du Réseau BIBLIO de la Montérégie a eu lieu mercredi le 31 août. Les 600 nouveaux livres ont un autocollant bleu. Venez profiter des nouveautés à la bibliothèque les mardis de 19 h 00 à 20 h 30, les mercredis de 13 h 00 à 16 h 00, et les samedis de 10 h 30 à midi.

### Nouvelle ressource numérique Alec

Alec est une plateforme de jeux éducatifs pour apprendre le français et les mathématiques. Elle est conçue pour les enfants de 4 à 10 ans. Les jeux sont séparés par niveau scolaire (préscolaire, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, ainsi que 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).

Offert en ligne, gratuitement pour les abonnés de la bibliothèque, via les ressources numériques de la bibliothèque : <https://bit.ly/RBMAlec>



**HEURE DU CONTE D'HALLOWEEN**

La bibliothèque municipale vous invite à une heure du conte frissonnante par Animation Clin d'œil. L'animatrice fera la lecture de 2 contes d'Halloween pour enfants (5 à 10 ans).

**LE SAMEDI 29 OCTOBRE 2022**  
11 h 00 à 11 h 45

INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
[biblio@st-clet.com](mailto:biblio@st-clet.com) / 450 456-3175

**Club de lecture d'été TD 2022**

**CLUB DE LECTURE TD 2022**  
Félicitations à Célia Daniels, gagnante du tirage du livre vedette du Club de lecture TD 2022.



## Journées de la culture

Dans le cadre des Journées de la culture 2022, un concert de l'Orchestre symphonique des jeunes de Vaudreuil-Soulanges s'est tenu le 1<sup>er</sup> octobre dernier au bâtiment patrimonial situé au 615, route 201 (l'église de Saint-Clet).



Une nouvelle exposition de 17 œuvres du projet « Les Auréolées » de l'artiste Agnès Robin a été présentée pour l'occasion, et demeurera au bâtiment patrimonial jusqu'au mois de janvier.



## Saint-Clet en Fête - Édition 2022

L'édition 2022 de Saint-Clet en Fête fut un grand succès. Plus de 700 personnes se sont déplacées pour le spectacle de Julien Charbonneau, participant de Star Académie.



Merci à notre commanditaire officiel la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges.



Merci à l'entreprise Caravane 201 pour le prêt d'un véhicule récréatif motorisé pour la loge de nos artistes.



Merci au Club de Golf Rivière-Rouge pour le prêt d'une voiturette de golf.



## HALLOWEEN

Le service incendie fera la distribution de bonbons d'Halloween le lundi 31 octobre. Le service des loisirs vous invite à la caserne située au 4, rue du Moulin pour un **souper grilled-cheese et pour déguster un punch au sang de vampire de 17 h 00 à 19 h 00.**



**Salon les ciseaux D'Art**  
pour elle & lui

618 route 201 St-Clet, QC. J0P 1S0  
450-456-8456

**multiplus**  
imprimerie

**PASCAL LAVIGNE**  
propriétaire  
pascal@imprimeriemultiplus.com

237, route 338  
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0  
**450 308 3674**  
imprimeriemultiplus.com

**NAPA**  
**AUTOPRO**

**GARAGE S. GROLEAU inc.**  
Mécanique générale • Pneus-Entreposage

**Stéphan Groleau**  
Propriétaire

360, boul. Cité des Jeunes  
St-Clet (Québec) • J0P 1S0  
**450 456-3415**  
Fax : 450 456-8417  
garage.s.groleau@viciotron.ca

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Air climatisé
- Électronique



## Qu'est-ce que les AA ?

Certains d'entre vous ont peut-être déjà entendu parler du programme d'entraide des AA et se demandent ce que c'est. En voici une brève description :

Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

La seule condition requise pour devenir membre est d'avoir le désir d'arrêter de boire.

Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée. Depuis plus de 80 ans, les AA ont aidé des millions d'alcooliques à se rétablir de l'alcoolisme.

Il y a des réunions à Saint-Clet à toutes les semaines et plus d'une vingtaine de réunions par semaine dans Vaudreuil-Soulanges et la région.

Pour connaître le jour, l'heure et l'endroit des réunions, veuillez téléphoner au 514 376-9230.



Vision Travail est un centre de service-conseil dont le mandat premier est d'encadrer les chercheurs d'emploi dans leurs démarches.

Malgré ces temps difficiles, nos conseillères qualifiées continuent de vous offrir un soutien professionnel personnalisé.

Nos services sont gratuits et accessibles aux chercheurs d'emploi de 40, 50, 60 ans ou plus souhaitant retrouver un travail correspondant à leurs valeurs et à leurs compétences.

En prenant deux minutes pour contacter notre centre-conseil en emploi au 450 455-5150 ou à [vaudreuil@visiontravail.ca](mailto:vaudreuil@visiontravail.ca) ils mettent toutes les chances de leur côté.

Notre équipe vous attend!

## Club de l'Âge d'Or

Bonjour à vous tous!

Ça fait très longtemps que mon équipe et moi avons hâte de vous retrouver.

Comme ça ne fait pas si longtemps que les masques et les restrictions sont presque disparus (attention, il y a des occasions où on les porte encore nos masques) et on continue à faire attention tous autant que nous sommes, nous hésitions encore. On vous assure que cet automne, on sera là au rendez-vous.

Au moment d'écrire ces lignes, l'assemblée générale du 7 octobre n'ayant pas encore eu lieu, nous ne connaissons pas encore les dates de nos prochaines activités.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations et vous joindre à nous, n'hésitez pas à me contacter.

Mariette Montpetit, présidente  
Club de l'Âge d'Or de Saint-Clet  
450 456-3982

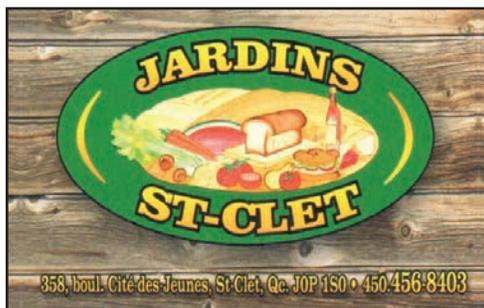
## Sacs de sable

Une autre saison commence pour notre belle ligue de sacs de sable « Les Bons copains ». Je vous souhaite à tous un bel automne 2022!

Les nouveaux joueurs de St-Clet sont les bienvenus! Amenez également vos amis et votre famille! **C'est un rendez-vous les mardis soir de 19 h à 21 h 30** à la salle communautaire située au 4, rue du Moulin.

**Notez que la ligue de sacs de sable fera relâche le 18 octobre.**

Rémi Brabant, président  
450 377-7126



## Desjardins dit Présent!

En plus de l'accessibilité au guichet automatique de la Caisse Desjardins situé à Saint-Clet, au 336, chemin de la Cité-des-Jeunes, les services en ligne de Desjardins demeurent une façon simple d'effectuer vos transactions 24 h/24 et 7 j/7.

Vous pouvez maintenant parler à un conseiller de la Caisse tous les jours, fins de semaine et jours fériés inclus :  
**de 6 h à minuit du lundi au vendredi et de 8 h 30 à minuit la fin de semaine.**

**1 800 CAISSES | [desjardins.com](http://desjardins.com)**



 **Art et Artisanat**  
Saint-Clet

Septembre, c'est la rentrée. Espérons que vous avez passé un bel été. Nos activités ont recommencé le 28 septembre dernier.

Si vous désirez vous joindre à nous pour apprendre des techniques nouvelles, pour partager vos connaissances ou encore pour échanger, venez nous rejoindre les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 13 h 00 à 16 h 30.

Invitez une amie, une voisine et venez nous rencontrer! Nous pourrions mettre nos idées en commun afin de réaliser des projets intéressants qui sauront vous plaire.

Bienvenue à Madame tout-le-monde!  
Accordez-vous un petit moment pour vous.

**Information :**  
Liliane Pharand au 450 456-3235

**Repas partagés**

Une nouvelle année commence pour nous. Notre premier repas a eu lieu le 21 septembre dernier. Les prochains repas seront toujours le troisième mercredi de chaque mois.

Si vous connaissez des gens de votre entourage qui sont nouveaux résidents de St-Clet, ne vous gênez pas, invitez-les.

Vous êtes tous les bienvenus.

Odette Besner, membre du comité  
450 456-3941



**Club de croquet**  
de Saint-Clet

La saison de croquet reprendra ses activités au début d'octobre prochain, **les lundis et mercredis soir.**

1<sup>ère</sup> partie | 19 h      2<sup>e</sup> partie | 20 h

Nous aimerions que des nouveaux joueurs se joignent à notre ligue. Les personnes intéressées peuvent contacter Michel Pilon au 450 456-3134. Bienvenue à tous!



**PAROISSE**  
**NOTRE-DAME-DES-CHAMPS**  
1256, chemin de l'Église, Saint-Polycarpe  
**450 265-3213**

**Communauté Chrétienne de St-Clet**

Il est toujours en l'église de St-Clet. Il ne s'absente pas, ne prend pas de vacances. Il nous attend ce Seigneur tous les dimanches.

Un nouveau célébrant est arrivé dans notre communauté. Il se nomme Frère Germain Gilbert et est de l'ordre des Capucins.

On vous attend et notre église est très grande sans votre présence.

Odette Besner,  
marguillière pour St-Clet



**SUBVENTION**  
activités sportives

**Un remboursement de 15 % sur le tarif d'une inscription à une activité physique ou sportive est offert pour les jeunes résidents âgés de 17 ans et moins. Un maximum de 500 \$ est accordé par famille et plusieurs activités peuvent être admissibles pour un même enfant.**

Afin d'obtenir un remboursement, vous devez apporter à l'hôtel de ville ou nous transmettre par courriel à **reception@st-clet.com** les documents suivants :

- preuve de résidence (locataires);
- copie du formulaire d'inscription de l'enfant;
- preuve de paiement.

\* **Date limite pour faire une demande de remboursement : 30 novembre**

Ce remboursement est non applicable sur les activités offertes par la Municipalité ou de même nature offertes ailleurs, les activités parascolaires, camps spécialisés et les cours privés.



**LES ENTREPRISES**

**JSK**

**MINI-EXCAVATION DE TOUT GENRE**

**TERRASSEMENT • DÉNEIGEMENT**

Yvan Paiement - Propriétaire • Cell. : (450) 544-0097

**S.BESNER INC.**

DÉNEIGEMENT • EXCAVATION • TERRASSEMENT

**450 802-3740**

## Cours de chant

Vous ou votre enfant souhaitez chanter ?

Apprendre la justesse des sons produits par la voix et travailler le rythme, apprendre à chanter en groupe. Joignez-vous à nous!

Nous avons le privilège d'avoir tout près d'ici, à la municipalité des Coteaux :

### Les petites voix du chœur

<https://m.facebook.com/petitesvoixduchoeur>

et pour les adolescents et les adultes, il y a le

### Groupe musical Elles & moi

<https://www.facebook.com/GroupeMusical.ELLES.et.moi>



## Les petites voix du chœur

**DÉBUT DES COURS, LE SAMEDI 15 OCTOBRE**

Il est possible de choisir la formule tous les samedis ou 1 samedi sur 2.

**Endroit :** Édifice Laurier Léger, Les Coteaux

### NIVEAU 1 (maternelle et 1<sup>ère</sup> année)

**Les samedis de 12 h à 12 h 40**

Bloc de 5 cours :

50 \$ + 20 \$ de frais d'inscription.

### NIVEAU 2 (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année)

On débute les techniques de chants tout en s'amusant.

**Les samedis de 13 h à 13 h 45**

Bloc de 5 cours :

50 \$ + 20 \$ de frais d'inscription.

### NIVEAU 3 (4<sup>ème</sup> année et plus)

Plusieurs techniques sont enseignées; souffle, rythme, prestation, produire différents types de sons... tout ça dans le plus grand plaisir.

**Les samedis de 14 h à 15 h**

Bloc de 5 cours :

60 \$ + 20 \$ de frais d'inscription.



## Groupe musical Elles & moi

**DÉBUTANT LE MERCREDI 19 OCTOBRE**

Pour le Groupe musical, il faut être en mesure de chanter seul au micro (chanter juste et pouvoir offrir une prestation sur scène - audition nécessaire). Il faut être disponible pour les répétitions et prêt à faire des spectacles (aussi la fin de semaine).

### COHORTE DE JEUNES NO 2 (6<sup>È</sup> ANNÉE ET PLUS)

Les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30

Édifice Laurier Léger, Les Coteaux

20 \$ d'inscription + 100 \$ (pour le reste de l'année 2022)

### COHORTE D'ADULTES (16 ANS ET PLUS)

Horaire, lieu et frais à déterminer.

**Pour plus d'informations ou inscriptions,**  
contactez-nous au 514 850-1779.



MUNICIPALITÉ DE  
Saint-Clet

**HÔTEL DE VILLE**  
4, rue Du Moulin  
Saint-Clet, Québec  
J0P 1S0

**TÉLÉPHONE**  
450 456-3363  
[www.st-clet.com](http://www.st-clet.com)

### Administration

Taxation | [reception@st-clet.com](mailto:reception@st-clet.com)  
Comptabilité | [chantal.asselin@st-clet.com](mailto:chantal.asselin@st-clet.com)  
Direction générale | [nathalie.pharand@st-clet.com](mailto:nathalie.pharand@st-clet.com)  
Mairie | [mairie@st-clet.com](mailto:mairie@st-clet.com)

### Services techniques

Voirie | [jacques.therrien@st-clet.com](mailto:jacques.therrien@st-clet.com)  
Urbanisme | [abdoul.baa@st-clet.com](mailto:abdoul.baa@st-clet.com)

### Service de sécurité incendie

Incendie | [mbelanger@caserne181921.com](mailto:mbelanger@caserne181921.com)  
Prévention | [jdubois@caserne181921.com](mailto:jdubois@caserne181921.com)  
Prévention | [mgauthier@caserne181921.com](mailto:mgauthier@caserne181921.com)

### Loisirs et culture

Loisirs | [loisirs@st-clet.com](mailto:loisirs@st-clet.com)  
Bibliothèque | [biblio@st-clet.com](mailto:biblio@st-clet.com)